

de MM. Daniel Sormanni, François Sottas et Mme Alice Ecuillon

(amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance  
du 15.05.1996)

**Tavaro SA: après la faillite, quelle stratégie pour la Ville de Genève?**

Considérant:

- la faillite prononcée le 30 octobre 1995;
- la reprise du réseau commercial par la société Miller et Johnson (USA) et le maintien de 30 emplois à Genève;
- la reprise de la branche militaire par la société Miltec à Sion, ce qui sauve 100 emplois, dont 38 à Genève;
- que les deux sociétés en question vont poursuivre les activités sur le site actuel pendant quelques mois;
- que les 24 000 m<sup>2</sup> de terrain de l'ancienne société Tavaro SA font partie de la masse en faillite,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer au liquidateur de la masse en faillite l'achat des terrains de l'ancienne société Tavaro SA, à leur valeur de zone industrielle.